

Sécurisation des falaises : inspection et entretien des filets de protection à partir de mars 2025

Dans le cadre de la sécurisation de ses infrastructures routières, le Département de l'Allier engage, à partir du **16 mars et jusqu'au 29 mai 2026**, une opération d'inspection, de dévégétalisation et de sécurisation des **filets de protection des falaises** situés notamment à **Lavault-Saint-Anne, Saint-Marcel-en-Marcillat et Saint-Genest**.

Ces interventions concerneront plusieurs routes départementales (**RD 604, RD 435 et RD 50**) et nécessiteront, pour des raisons de sécurité, la mise en place **d'alternats de circulation ou de fermetures temporaires**.

Des ouvrages indispensables à la sécurité des usagers

Le Département de l'Allier compte **17 ouvrages de protection contre les risques d'instabilité rocheuse**, communément appelés filets ou grillages de protection.

Ils sont principalement situés :

- dans les **gorges de la Sioule**,
- le long du **Cher au sud de Montluçon**,
- dans les **contreforts de la Montagne bourbonnaise**.

Installés à des périodes différentes, ces équipements jouent un rôle essentiel pour prévenir les chutes de blocs rocheux et garantir la sécurité des usagers. Ils font l'objet d'une **surveillance régulière** et d'opérations d'entretien spécialisées.

Des interventions menées par des cordistes spécialisés

Les opérations sont réalisées par des **cordistes qualifiés**, assistés d'entreprises de bûcheronnage spécialisées, capables d'intervenir sur des parois rocheuses difficiles d'accès.

Concrètement, les travaux consistent à :

- **Contrôler l'état des filets et de leurs ancrages** (contrôles visuels, sonores au marteau et essais mécaniques ponctuels par traction) ;
- **Élaguer et débroussailler** la végétation susceptible de nuire à l'efficacité des ouvrages ;
- **Purger des blocs rocheux instables** afin de prévenir toute chute ultérieure ;
- **Évaluer l'état général** des ouvrages.

La périodicité des contrôles varie selon l'état des installations, mais elle est en moyenne de **trois ans**. À ce titre, l'ensemble des 17 ouvrages fera l'objet d'une **inspection complète en 2026**.

Des moyens techniques adaptés

Les cordistes utilisent du matériel électroportatif spécifique aux interventions en hauteur : perforateurs, marteaux-piqueurs, tronçonneuses, équipements de forage et de fixation adaptés aux parois rocheuses.

Un investissement durable pour la sécurité

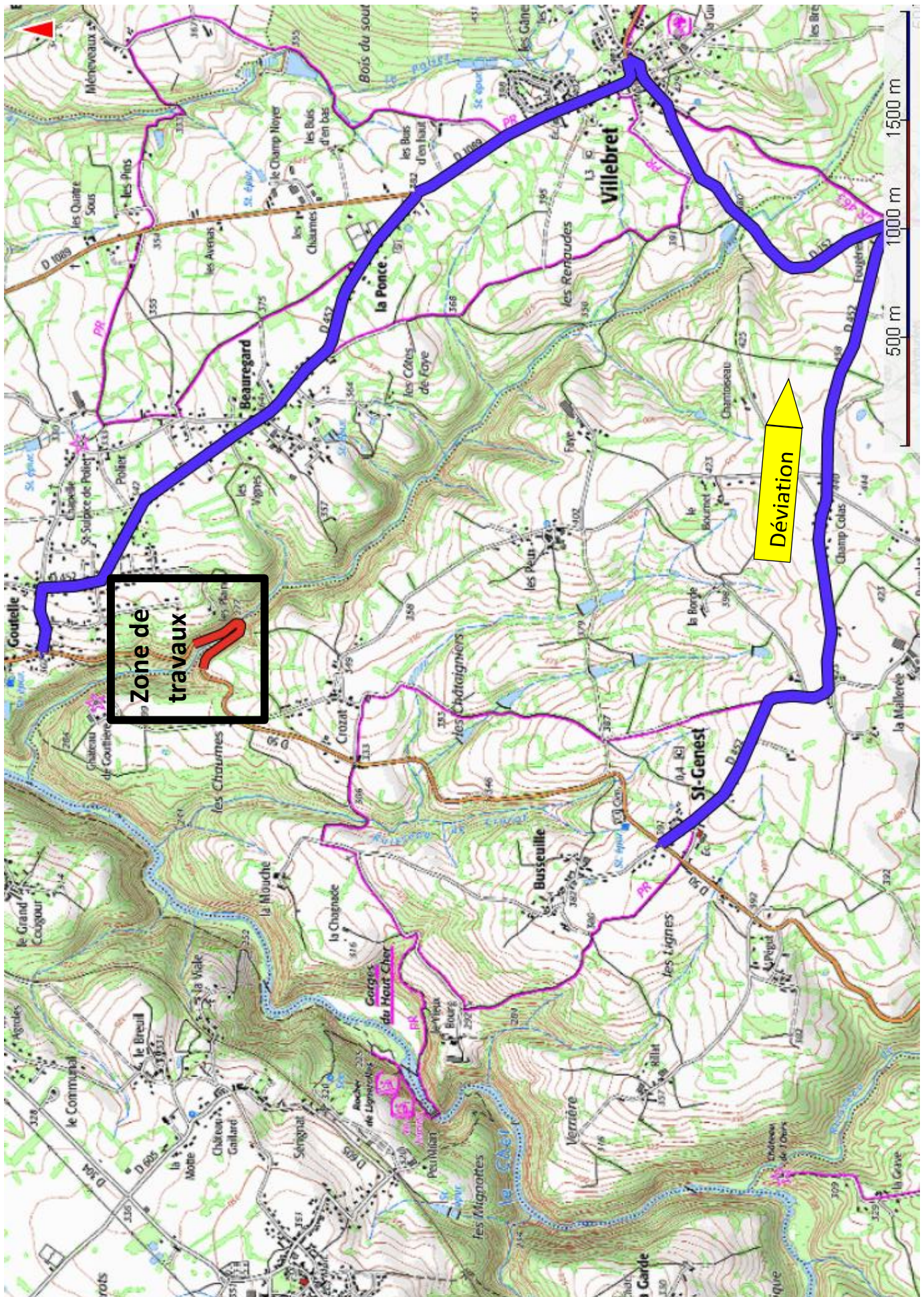
Cette opération, programmée sur **2025 et 2026**, représente un coût global d'environ **400 000 € TTC**. La part consacrée à l'inspection et à l'évaluation technique s'élève à **35 000 € TTC**, le reste étant dédié aux travaux de sécurisation et de suppression de la végétation nuisible.

Planning prévisionnel des interventions

- **RD 604 - Lavault-Saint-Anne** : travaux sous alternat du **16 mars au 13 avril**.
- **RD 50 - Saint-Genest (plan de déviation en pj)**:
 - route barrée en journées, soirs et week-end du **6 au 17 avril**.
 - route barrée uniquement en journée de 8h à 17h du **20 avril au 22 mai**.
- **RD 435 - Saint-Marcel-en-Marcillat (plan de déviation en pj)** : travaux sous route barrée du **25 au 29 mai**.

Information presse

Les journalistes qui souhaitent se rendre sur une séquence de chantier peuvent me contacter. À noter toutefois que **les interventions se déroulent principalement en hauteur** : les cordistes travaillent sur les parois rocheuses et les opérations peuvent être **peu visibles depuis la route**, pour des raisons de sécurité.



Zone de travaux

Déviation

